

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



2022 aura encore été une année dense pour l'ANSSI et ses équipes.

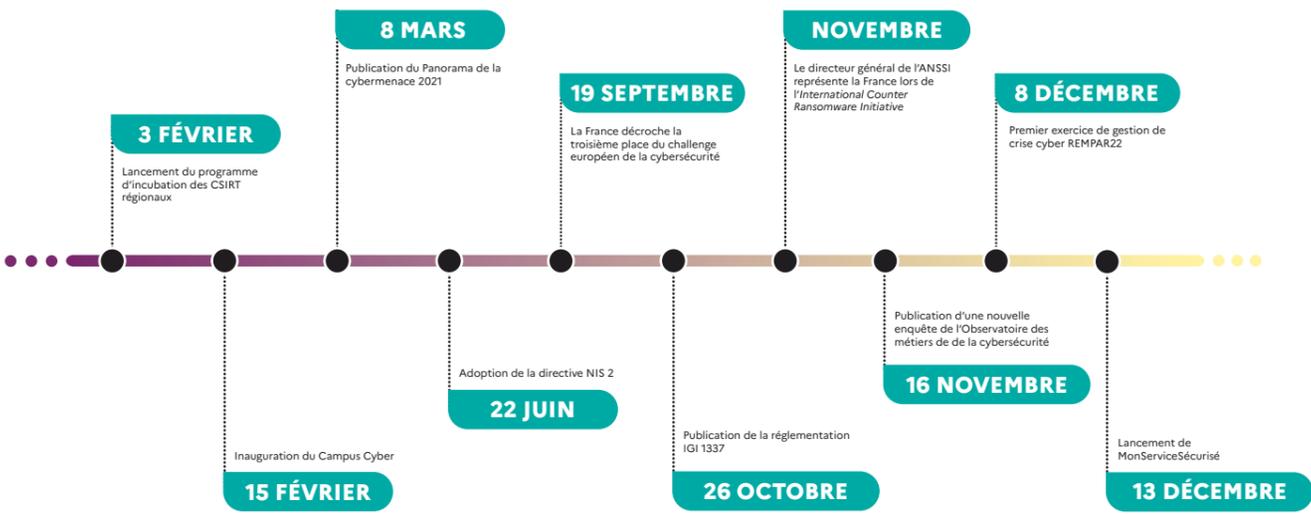
Une année marquée par le conflit russo-ukrainien et ses effets dans le cyber espace. Une année marquée également par une séquence cyber ambitieuse dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) qui a abouti à l'adoption de la directive NIS 2. Une année marquée, enfin, par l'approfondissement de la doctrine stratégique de la France en matière de cybersécurité.

Pour assurer « une résilience cyber de premier plan », la Revue Nationale Stratégique a réaffirmé cet été les atouts du modèle de cyberdéfense français et a proposé son approfondissement au travers d'une plus grande coopération entre acteurs privés et publics, d'une sensibilisation accrue du public et de la rénovation du dispositif d'assistance aux victimes. Telle est donc l'ambition de l'agence pour ces prochaines années, une ambition qui prend tout son sens à l'aune des événements nationaux et internationaux auxquels l'ANSSI est confrontée quotidiennement.

Espionnage, sabotage informatique, rançongiciels sont des menaces dont font l'objet, chaque jour, en France, les entreprises et les institutions publiques. Pour protéger la Nation face aux cyberattaques et renforcer le niveau global de cybersécurité, l'agence doit ainsi se démultiplier. Une mission qui nous oblige collectivement et qui se décline en de nombreuses actions détaillées dans ce rapport d'activité 2022, du lancement du programme d'incubation des CSIRT régionaux en février à celui de MonServiceSécurisé en décembre. Une mission riche, variée, qui nécessite agilité, compétence et ouverture.

Enfin, pour finir sur un mot plus personnel: ayant pris mes fonctions de directeur général en janvier 2023, je tenais à saluer le travail accompli par les équipes de l'ANSSI cette année encore. Je sais, dès la première heure, pouvoir compter sur leur engagement pour relever les nombreux défis qui nous attendent.

**Vincent Strubel**  
Directeur général de l'ANSSI



# 1 DÉFENDRE ET ASSISTER

L'ANSSI a pour mission de défendre les systèmes d'information critiques de la Nation et de structurer au niveau national l'assistance aux victimes de cyberattaques. Si une baisse de l'activité des rançongiciels a été remarquée au premier semestre 2022, une multiplication des cas d'attaques par rançongiciels a été observée à compter de l'été, particulièrement à l'encontre des collectivités territoriales et des établissements de santé. Les équipes de l'agence ont ainsi été mobilisées pour en limiter les impacts souvent conséquents. L'espionnage informatique a également perduré et constitue la catégorie de menace qui a le plus impliqué l'ANSSI sur l'année écoulée.

En tant que centre de réponse à incident cyber gouvernemental (CERT-FR), l'agence accompagne le renforcement de la défense du système d'information de l'État. À ce titre, elle a aidé en 2022 à la construction de 10 CSIRT ministériels. Elle a également développé, avec la direction interministérielle du numérique (DINUM), des fonctions de cyberdéfense automatisée sur le réseau interministériel de l'État, tout en poursuivant le déploiement de moyens de supervision de la sécurité des systèmes au sein des différents ministères.

La mise en place du Plan France Relance s'est poursuivie et accélérée en 2022 avec l'accompagnement de 950 bénéficiaires, dont 715 collectivités territoriales. Ce plan a notamment pour objectifs d'aider des entités à initier un parcours de cybersécurité, d'appuyer le développement des centres de réponse à incident cyber régionaux et de favoriser la mutualisation d'outils. Dans cette perspective, des efforts ont été entrepris afin de renforcer les capacités de réponse du secteur privé, notamment avec la création de 12 CSIRT régionaux incubés par l'agence et l'accompagnement de 5 CSIRT sectoriels. Depuis janvier 2022 et jusqu'en juin 2023, l'ANSSI assure au travers du CERT-FR la présidence de l'ANSSI Network, le réseau des CSIRT à périmètre national de l'Union européenne (UE).



2 173 signalements



831 incidents



680 subventions pour le plan de relance

# 2 CONNAÎTRE ET PARTAGER

L'ANSSI œuvre au développement de référentiels d'exigences permettant d'attester la sécurité des offres. Elle a publié en 2022 son nouveau référentiel pour les prestataires d'administration et de maintenance sécurisées (PAMS) et la version 3.2 du référentiel SecNumCloud, explicitant les critères de protection vis-à-vis des lois extra-européennes. L'agence a également été mobilisée sur la négociation de la révision du règlement eIDAS et l'accompagnement technique de France Identité Numérique.

L'agence s'appuie sur le monde de la recherche pour bâtir des partenariats tel que l'accord signé avec le CEA en juin pour renforcer la collaboration en cybersécurité et permettre le développement d'outils innovants, notamment sur la recherche de vulnérabilités. L'agence accompagne l'INRIA au Campus Cyber pour le transfert de technologies innovantes vers l'industrie.

En 2022, l'ANSSI a renforcé sa politique de partage et d'utilisation des informations à caractère opérationnel TLP/PAP. L'agence utilisait jusque-là le seul marquage défini par le *Traffic Light Protocol* (TLP), lui-même issu de la communauté de la réponse à incident. L'intégration du *Permissible Action Protocol* (PAP) vient compléter le TLP sur le volet de l'utilisation des données en adoptant une échelle similaire.

L'ANSSI s'engage aussi pleinement pour l'amélioration des capacités cyber européennes. Pour cela, l'ANSSI a été désignée centre national de coordination (NCC-FR) et sera en charge de soutenir le centre de compétences cyber européen dans sa recherche de l'excellence cyber.

Par ailleurs, la mise en situation au premier semestre 2022 du réseau CyCLONe (*Cyber Crisis Liaison Organisations Network*), qui rassemble au niveau opérationnel les agences en charge de la gestion de crise cyber des 27 États membres de l'UE, a permis de partager les stratégies de réponse nationales en cas de crise cyber et de coordonner la construction d'une analyse consolidée de la crise.



**246** visas de sécurité délivrés dont **155** qualifications et **91** certifications



**8** publications open source



**10** guides techniques publiés

# 3 RENFORCER ET ACCOMPAGNER

L'ANSSI est mobilisée sur l'ensemble du territoire national, avec notamment l'appui de tous les acteurs territoriaux (associations professionnelles ou de collectivités, pôles de compétitivité, incubateurs, etc.). À la veille de l'ouverture de son implantation à Rennes prévue pour le premier semestre 2023, l'agence est présente sur 3 sites parisiens dont le Campus Cyber qu'elle a rejoint en juin 2022.

L'ANSSI continue de développer des services automatisés à destination de ses bénéficiaires comme ADS (audit d'annuaire Active Directory) et SILENE (évaluation de surface d'exposition sur Internet). La mise en œuvre à l'automne 2022 de MonServiceSécurisé, startup d'État incubée par le laboratoire d'innovation de l'ANSSI et membre du réseau Beta Gouv des incubateurs de l'État, s'inscrit aussi dans cette démarche de développement de services pensés pour les bénéficiaires en proposant une nouvelle solution pour renforcer la cybersécurité de tous les services publics numériques (sites web, applications mobiles et API).

L'accompagnement des bénéficiaires a également été renforcé au travers de l'élaboration de stratégies sectorielles qui fixent des objectifs par secteur et pour l'agence. Dans ce cadre, l'ANSSI a piloté le

renforcement de la préparation de l'État, incluant une revue de sa gouvernance de la sécurité numérique.

En novembre, les députés européens ont voté la directive NIS 2. Le texte, véritable succès pour les autorités françaises obtenu sous la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, prône un renforcement massif de la cybersécurité du tissu économique et des administrations au sein de l'UE. Il se traduit par un champ d'application considérablement élargi, avec un nombre d'entités régulées qui devrait être multiplié par plus de 10 et l'inclusion de nouveaux secteurs. Sa mise en application permettra à des milliers d'entités de mieux se protéger et sera l'occasion de mobiliser largement le tissu économique national et le secteur public.



**40** créations de poste



**149** nouvelles recrues



**22,8 millions d'euros** (budget 2022 hors masse salariale)

# 4 FORMER ET SENSIBILISER

L'ANSSI encourage le partage des connaissances en matière de cybersécurité et le développement de la filière et des formations en cybersécurité. Alors que le marché de l'emploi cyber est en plein essor, l'agence a présenté en novembre 2022 une nouvelle enquête de l'Observatoire des métiers de la cybersécurité portant sur « les représentations et l'attractivité des métiers de la cybersécurité auprès des jeunes en étude ».

2022 a été marquée par la reprise des formations du centre de formation à la sécurité des systèmes d'information (CFSSI) en présentiel et son installation au Campus Cyber. 27 nouvelles formations sont venues agrémenter le label SecNumedu, garantissant ainsi la pertinence des formations et la participation au renforcement et au développement des enseignements en matière de sécurité du numérique.

Conçu par le laboratoire d'innovation publique de l'ANSSI et le 110bis, le laboratoire d'innovation de l'Éducation nationale, CyberEnJeux est un kit destiné aux enseignants souhaitant former des élèves de collège et de lycée à la cybersécurité en les accompagnant dans la conception de jeux sérieux sur ce thème. Une première expérimentation de ce kit a été lancée à l'automne 2021 à laquelle plus de 300 élèves ont participé jusqu'en janvier 2022 et qui a permis de créer plusieurs dizaines de jeux.

Le premier exercice de gestion de crise cyber REMPLAR22, massivement distribué, a incarné un changement de posture de l'agence dans sa capacité à découpler son action. Organisé en décembre avec le Campus Cyber et le Club de la Continuité d'Activité, il a réuni près d'une centaine d'organisations publiques et privées. L'exercice a été une première en France, ayant associé près de 70 % de participants ne provenant pas du milieu cyber, le format ayant été adapté pour les organisations encore peu matures sur le plan cyber.



**20** formations



**62** sessions de stages



**306 101** utilisateurs inscrits au MOOC



**1 157** personnes formées

